

EXERCICE
2023

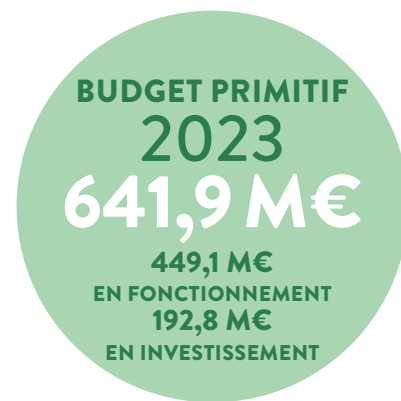


SUR LE BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE DE STRASBOURG

LA SYNTHÈSE EN QUELQUES CHIFFRES

QU'EST-CE QUE LE BUDGET PRIMITIF (BP)?

Le **budget primitif** constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au contrôle de légalité à la Préfecture.



2023 : FORTE AUGMENTATION DES DÉPENSES (+ 41 M€) ET DE L'INFLATION

- Dépenses d'énergie et des fluides multipliées **par 3 (+24.7M€)**
- Dépenses du personnel en augmentation de **10.7M€** (notamment avec l'augmentation du point d'indice)
- Taux d'intérêt en forte hausse (**+4.5M€** pour les frais financiers)
- Denrées alimentaires pour les cantines en augmentation (**+1M€**)

UN PLAN D' ACTIONS POUR RÉDUIRE LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

- Maintien du chauffage des bâtiments publics à 19°
- Extinction des bâtiments publics et monuments à partir de 23h

UN BOUCLIER SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE POUR PROTÉGER LES HABITANT·ES

LE BOUCLIER SOCIAL garantit l'accès aux services publics à toutes et tous:

- **33.6M€** pour l'enfance et l'éducation - maintien des prix des cantines scolaires
- **21.5M€** pour les solidarités, la santé et la jeunesse avec:
 - **7.2M€** dédiés à la jeunesse
 - **5M€** pour la lutte contre l'exclusion
 - **1.5M€** dédiés à l'aide sociale
 - **500** places de logement d'urgence pérennes
- Renforcement des services publics:
 - la T'rève, un lieu dédié à l'accueil des plus vulnérables
 - la Maison de service au public de l'Elsau
 - la Maison urbaine de santé de la Meinau
 - le nouveau Centre Socio-culturel au Port du Rhin
- Rénovation, création de logements sociaux
- Développement du chauffage collectif urbain (HautePierre, Esplanade, Meinau) et des énergies renouvelables

LE BOUCLIER ÉCOLOGIQUE agit concrètement contre les conséquences du dérèglement climatique:

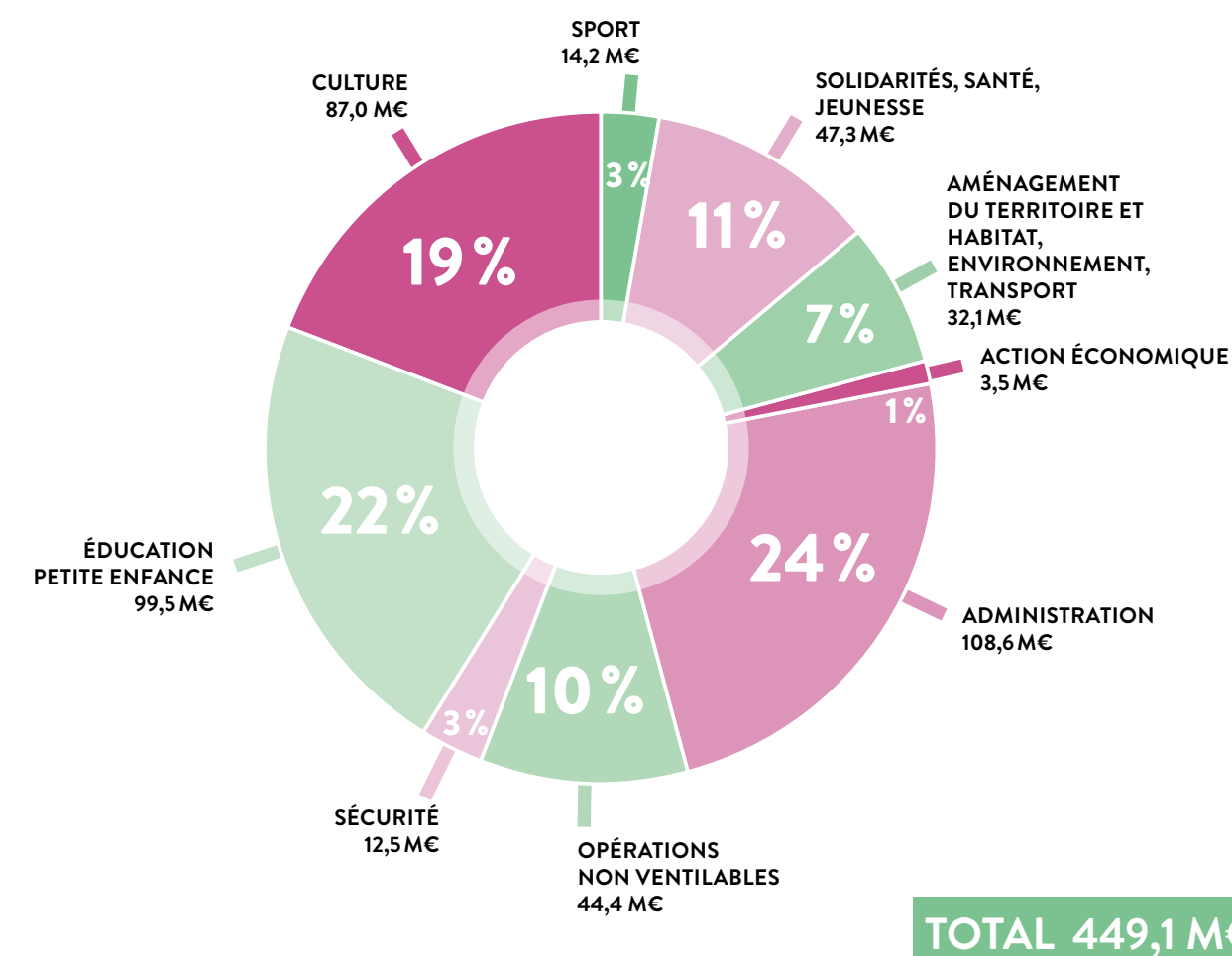
- **7.2M€** pour la végétalisation de la ville (**3.9M€** pour les cours d'écoles)
- **9M€** pluriannuels dédiés à la réhabilitation thermique avec l'introduction de 2 nouvelles écoles (Neufeld et Musau)
- **0.7M€** pour remplacer les ampoules de l'éclairage public afin d'économiser de l'énergie
- Développement des mobilités actives (vélo + marche) et des transports en commun:
 - Création du ring vélo (3,9 km de pistes cyclables)
 - Extension de la ligne G du BHNS
- Reconstruction et rénovation des bâtiments publics:
 - Construction de 2 nouveaux groupes scolaires: Mentelin (23,4 M€) et Meinau (18,6 M€)
- Aide à la rénovation des logements sociaux dans le cadre du PNRU

ZOOM SUR LES DÉPENSES

1. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de la collectivité correspondent aux dépenses de personnel et aux charges courantes : énergie, restauration scolaire, fonctionnement des musées, évènements, etc.

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE DE STRASBOURG ?



LES GRANDES PRIORITÉS

BUDGET
n°2
THÉMATIQUE



La Culture

87 M€ soit 19 % du budget

On y retrouve notamment :

- **39,1M€** de dépenses de personnel
- **47,9M€** de dépenses directes correspondant notamment au fonctionnement des institutions culturelles suivantes :
 - **10M€** de subventions aux associations
 - **9,9M€** pour l'Orchestre philharmonique
 - **7,3M€** pour le théâtre/Opéra national du Rhin
 - **2,9M€** pour les musées

BUDGET
n°1
THÉMATIQUE



Éducation et petite enfance

99,5 M€ soit 22 % du budget

Parmi ces dépenses :

- **65,9M€** de dépenses de personnel
- **9,6M€** de subventions pour le secteur de la petite enfance
- **10,8M€** pour les activités périscolaires et éducatives

BUDGET
n°3
THÉMATIQUE



Solidarité, santé, jeunesse

47,3 M€ soit 11 % du budget

Cela comprend notamment :

- **25,8M€** de dépenses de personnel
- **21,5M€** de dépenses directes :
 - **7,2M€** pour la jeunesse et l'éducation populaire
 - **3,3M€** pour la santé et l'autonomie
 - **7,7M€** pour la lutte contre l'exclusion

9,2 M€
POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE



Aménagements du territoire et habitat, environnement, transport

32,1 M€ soit 7 % du budget

- **16,8M€** de dépenses de personnel
- **15,3M€** de dépenses directes :
 - **5,7M€** pour les espaces verts
 - **2,5M€** pour le stationnement
 - **2,5M€** pour le patrimoine bâti



Sécurité

12,5 M€ soit 3 % du budget

- **11,5M€** de dépenses de personnel, principalement la police municipale
- **1M€** de dépenses directes correspondant notamment à :
 - **0,5M€** pour des actions de prévention et de sécurité incluant la nouvelle politique de médiation
 - **0,2M€** pour la gestion de la police municipale et du SIRAC



Sport

14,2 M€ soit 3 % du budget

- **6,5M€** de dépenses directes dont :
 - **4,3M€** pour la vie sportive (dont dont 2,6 M€ de soutien au sport performance et 1,4 M€ de subventions aux clubs du territoire)
 - **2,2M€** pour le patrimoine sportif



Action économique

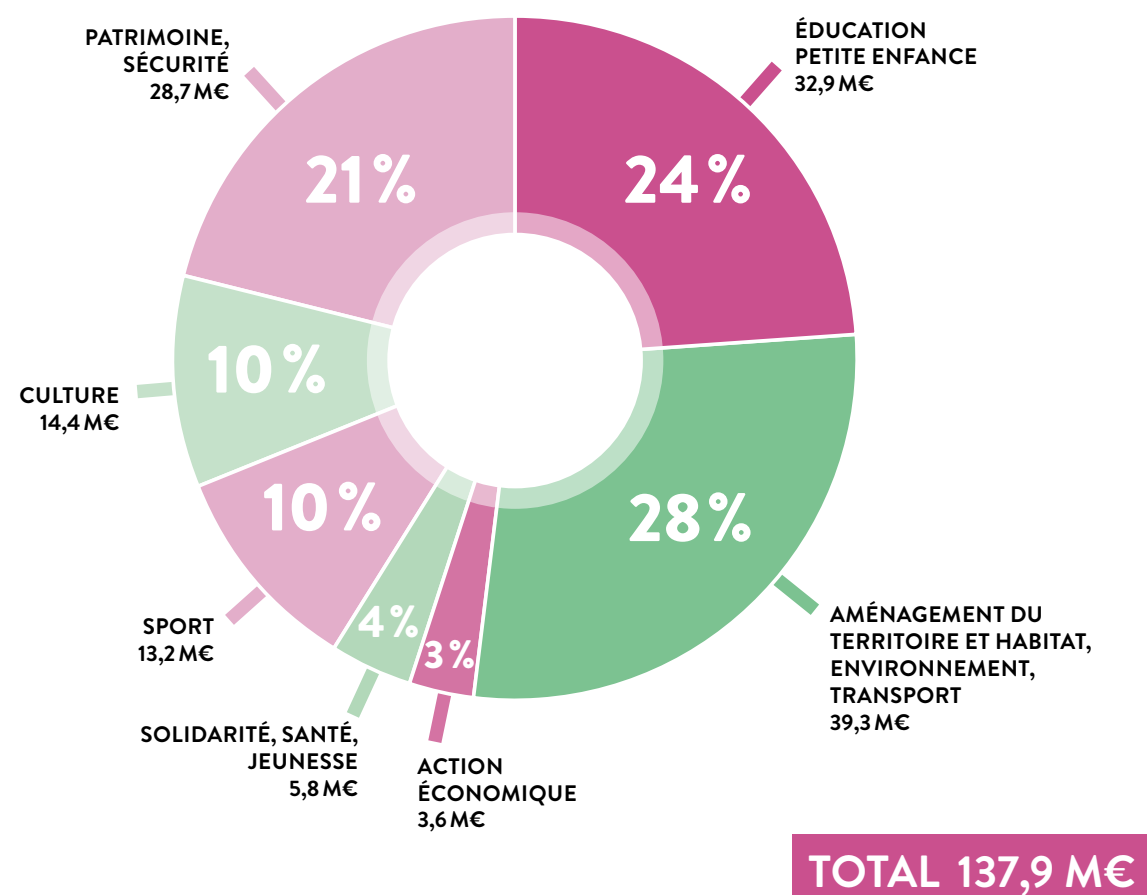
3,5 M€ soit 1 % du budget

- **0,6M€** de dépenses de personnel
- **2,9M€** de dépenses directes, dont :
 - **1,7M€** pour le développement économique
 - **1M€** pour l'emploi et l'économie solidaire,
 - **0,3M€** pour le commerce et l'artisanat,

2. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement de la collectivité correspondent à des dépenses d'équipement comme la construction et la rénovation d'écoles ou autres bâtiments publics, la création d'espaces verts, etc.

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE DE STRASBOURG ?



7,2M€
POUR LA VÉGÉTALISATION ET LA DÉMINÉRALISATION DES COURS D'ÉCOLES ET ESPACES PUBLICS

8 M€
POUR LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES ÉCOLES

1,8 M€
POUR LA MAISON SPORT SANTÉ POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DES STRASBOURGEOIS-ES



UNE BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

Depuis octobre 2021, Strasbourg s'est lancée dans l'expérimentation d'une nouvelle méthode d'analyse budgétaire: **la budgétisation sensible au genre (BSG)**.

Intégrer une démarche de budgétisation sensible au genre conduit à se demander si les dépenses de la collectivité (subventions aux associations, investissements dans des équipements, fonctionnement des services etc.) renforcent ou diminuent les inégalités entre les sexes.

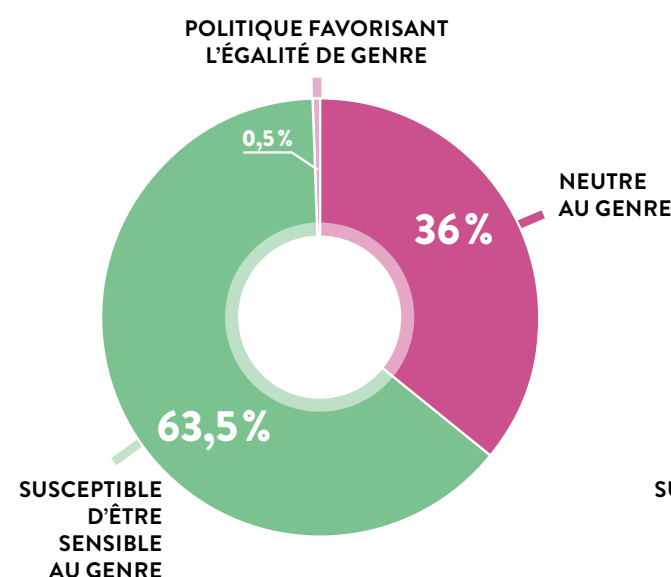
L'objectif de la BSG est de pouvoir rectifier ou réorienter le budget afin de faire avancer la cause des femmes à tous les niveaux.

Strasbourg est précurseuse en la matière et est d'ailleurs engagée dans un programme européen de la BSG 2022 – 2024 soutenu par la Commission européenne et mis en œuvre par l'agence publique Expertise France.

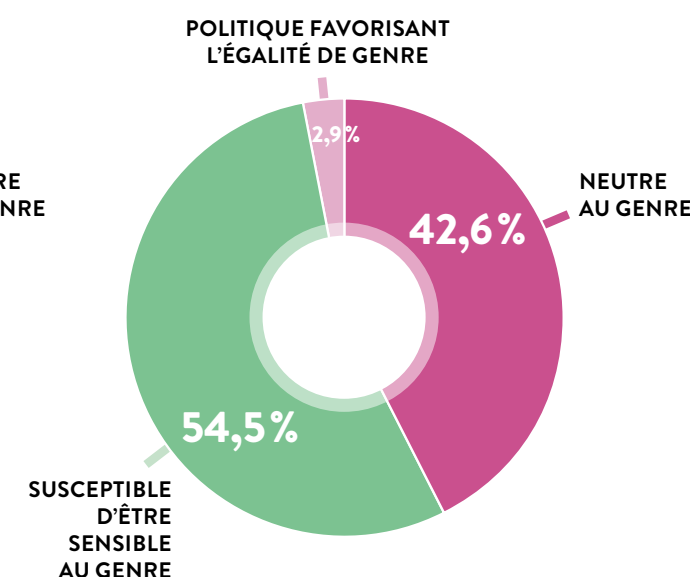
Le budget primitif 2023 de la Ville de Strasbourg a été analysé sous le prisme de la budgétisation sensible au genre:

2/3 des dépenses de fonctionnement et plus de la moitié des dépenses d'investissement sont susceptibles d'être sensibles au genre et d'avoir un impact sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Chacun des budgets va être étudié afin de passer de dépenses « susceptibles d'avoir un effet » à « favorisant l'égalité des genres ».

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



LE BP 2023 C'EST :

2000 €
PAR
HABITANT·ES



L'ÉDUCATION

4 633 € | **456 €**
par enfant | par habitant·es

LA CULTURE

350 €
par habitant·es



LA SOLIDARITÉ, SANTÉ ET JEUNESSE

183 €
par habitant·es



LE SPORT

94 €
par habitant·es